

Bruxelles, le 1 juin 2005
PRE 028/05 (Presse)

Le Conseil de l'Union européenne tiendra sa 2664^{ème} session (**JUSTICE ET AFFAIRES INTERIEURES**) les 2 (10h00) et 3 juin 2005 au Centre de Conférences - FIL - 5, rue Carlo Hemmer, à Luxembourg, sous la Présidence de **M. Luc FRIEDEN**, Ministre de la Justice, du Trésor, du Budget et de la Défense et **M. Nicolas SCHMIT**, Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'immigration du Luxembourg.

Les travaux du Conseil porteront sur les questions suivantes :

- Rétention de données traitées et stockées en rapport avec la fourniture de services de communications électroniques accessibles au public ou de données transmises via des réseaux de communications publics, aux fins de la prévention, la recherche, la détection, la poursuite de délits et d'infractions pénales, y compris du terrorisme
= *Projet de décision-cadre*
- Mandat européen d'obtention de preuves tendant à recueillir des objets, des documents et des données en vue de leur utilisation dans le cadre de procédures
= *Proposition de décision-cadre*
- Lutte contre le racisme et la xénophobie
= *Proposition de décision-cadre*
- Evaluation de la transposition de la décision-cadre sur le mandat d'arrêt européen
- Plan d'action mettant en œuvre le programme de la Haye
- Terrorisme – Mise en œuvre du plan d'action
- Etablissement du CEPOL en tant qu'organe de l'UE
= *Proposition de décision*
- Task Force Chef de Police : évaluation partielle de la coopération opérationnelle
- Coopération avec la Libye en matière de migration
= *Projet de conclusions du Conseil*

COMITE MIXTE (le 2 juin à 16 h.30)

- SIS II
= *présentation de la proposition par la Commission*

*
* *

Des conférences de presse auront lieu pendant et après les travaux du Conseil.

Internet: <http://ue.eu.int/Newsroom>
E-mail: press.office@consilium.eu.int